

# « Selfie tes droits ! » ou les enfants invités à s'exprimer

ENFANCE Une initiative du délégué général aux Droits de l'enfant

Les enfants ont le droit aux loisirs. Article 31 de la Convention internationale des Nations unies relative aux Droits de l'enfant. « *En fait, les jeunes ne connaissent pas mieux que leurs aînés cette convention* », pointe David Lallemand, porte-parole du délégué général aux Droits de l'enfant. A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de cette convention des Nations unies, le 20 novembre prochain, le délégué a donc lancé une vaste campagne de sensibilisation. Les enfants et ados sont donc invités à prendre un selfie qui illustre l'un de ces droits. « *L'objectif est de les sensibiliser par une activité qui ne soit pas rébarbative, mais qui puisse les séduire, par exemple*

*qui leur sont chers* », explique le responsable communication.

A mi-parcours de cette campagne, l'équipe du délégué a déjà collecté des centaines de clichés, dans les écoles ou dans des événements familiaux. L'activité a aussi été présentée dans des institutions pour mineurs, des services psychiatriques ou encore auprès de mineurs non accompagnés. Si les droits à l'éducation et à la famille reviennent souvent dans les selfies, David Lallemand constate que dans ces milieux plus spécifiques, « *les jeunes s'expriment davantage en termes de droits bafoués que d'exercice des droits* ». Certains jeunes se sont ainsi interrogés sur les moyens de faire valoir cette convention. « *La seule pos-*

*sibilité reste de s'adresser directement au comité des Droits de l'enfant à Genève* », explique le porte-parole, qui rappelle que ce comité s'est déjà inquiété du respect de la convention en Belgique, en pointant la détention de mineurs ou les sanctions administratives communales pour les jeunes de 14 ans.

Jusqu'au 16 novembre, le délégué général espère collecter quelque 2.500 selfies pour célébrer ce 25<sup>e</sup> anniversaire. Ces derniers seront rassemblés dans une publication remise au secrétaire général des Nations unies à New York. Une exposition itinérante est aussi prévue pour 2015, tandis que les meilleurs clichés se verront récompensés par plusieurs prix le 20 novembre. ■

ÉLODIE BLOGIE